

# L'Écho de Saint Hilaire

Un seul vœu pour 2016 :  
un monde en **PAIX**



L'olivier de la Paix, planté en 2000  
place des Troubadours à St Hilaire (31),  
commune messagère de la Paix

- ▶ **LE MOT DU MAIRE** ..... P 3
- ▶ **URBANISME : DOSSIER : L'AD'AP** ..... P 4
- ▶ **TRAVAUX** ..... P 8
- ▶ **C. R. CONSEILS MUNICIPAUX** .... P 12
- ▶ **VIE LOCALE** ..... P 14
- ▶ **DEVELOPPEMENT DURABLE** ..... P 21
- ▶ **VIE ASSOCIATIVE** ..... P 24
- ▶ **SOCIETE** ..... P 30
- ▶ **VIE PRATIQUE** ..... P 31
- ▶ **EN BREF** ..... P 32

### L'ÉCHO DE SAINT HILAIRE

Publication de la mairie de Saint-Hilaire 31410  
Tél. 05 34 46 01 90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : André Morère  
Conception rédaction : Monique Salamon  
Maquette et mise en page : Estelle Fontaine  
Impression : Imprimerie Cazaux à Muret.  
Remerciements aux élus, à tout le personnel de la mairie et de la CAM, et à l'ensemble des associations pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication.



Une année est passée et l'édito de ce nouvel écho doit reprendre mot pour mot les termes du N°46 pour évoquer les attentats de novembre dernier. 2015 aura été marqué par la violence, le terrorisme, la guerre qui dévastent des régions entières du globe jetant sur terre et sur la mer des millions de gens chassés de leurs terres, tuant des innocents sur leurs lieux de vie, assassinant des êtres humains pour des raisons confessionnelles, racistes, antisémites ou d'incroyance, détruisant les riches expressions de la culture humaine.

Lors de ces épreuves nous avons pu apprécier l'efficacité et le dévouement des personnels dépositaires des services publics de la police et de l'armée, des pompiers et des secouristes, de la santé, des collectivités territoriales et de l'éducation. Il convient de leur rendre hommage !

Tout au long des épreuves de 2015, le peuple de France, comme ici à St-Hilaire, s'est rassemblé pour apporter le soutien aux victimes, pour dire à tous les obscurantistes que le peuple des lumières défendra la liberté, l'égalité et la fraternité, principes garants du bien-être des peuples de la terre et de leur environnement. Ces mobilisations populaires dignes et massives sont un immense espoir pour sortir des logiques de guerre, de violence économique, politique et confessionnelle.

C'est en cultivant la paix et la non violence que le monde changera ! C'est ce message que la commune a voulu diffuser à l'occasion des vœux. C'est en m'appuyant sur ce message qu'au nom de la municipalité je vous adresse

les vœux de bonne santé, de réussite pour tous vos projets personnels et professionnels, et que l'année 2016 vous apporte une profusion de bons moments !

2015 aura été une année communale intense ! Travaux d'accessibilité à l'école, mise en œuvre du plan communal de sauvegarde (PCS), adoption du projet éducatif de territoire (PEDT), l'accueil de nouveaux agents après le départ à la retraite de Daniel et de Margot, l'implantation des équipements de l'opérateur télécom Orange pour le haut débit internet, l'extension de l'assainissement collectif sur la quartier de Ville-neuvette, étape nécessaire pour l'extension vers le quartier du Maquari, l'adoption de l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) qui fait l'objet du dossier de cet Echo, la mutation de l'instruction des autorisations d'urbanisme, sans oublier, bien sûr, les tâches récurrentes.

Le village grandit et accueille de nouveaux villageois à qui nous souhaitons la bienvenue. Bien évidemment ce temps fort de l'urbanisation entraîne son lot de problèmes qui sont développés ci après. Toutefois ce développement bienvenu de la commune laisse espérer des services nouveaux, et 2016 verra le démarrage de l'opération Colomiers habitat qui accueillera les locaux commerciaux.

En 2016 continueront les travaux d'aménagement pour l'accessibilité des installations sportives et celle de l'église. Les études pour la salle polyvalente se poursuivront pour rentrer dans une phase décisive.

Tous ces projets se développent dans un environnement budgétaire très contraint. Les exercices budgétaires 2016 et 2017 seront difficiles. La commune s'engage dans un effort soutenu d'économies pour retrouver dès 2018 une marge de manœuvre plus large si toutefois l'état et les gouvernements ne se déchargent pas encore plus sur les collectivités territoriales.

C'est dans l'épreuve que l'on se révèle, il en va de la commune comme tout un chacun : il faut toujours faire face. La solidarité entre nous, et avec la gestion du territoire communal, apportera j'en suis sûr des solutions qui nous étonneront quant aux résultats.

Bonne année à toutes et à tous



André Morère



## Contexte réglementaire

La loi Handicap du 11 février 2005 intègre une obligation de mise en accessibilité des **Etablissements Recevant du Public (ERP)** et des **Installations Ouvertes au Public (IOP)** avant 2016.

Cette obligation a fait l'objet d'aménagement législatif en 2014 & 2016 : tout exploitant d'établissement recevant du public est ainsi autorisé à poursuivre la mise en accessibilité de ses établissements après le 1<sup>er</sup> janvier 2016, moyennant de s'engager par la signature d'un **Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)** à procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité, de 6 ans dans le cas de notre commune.

L'engagement doit également être financier.

## Notre objectif

**Donner accès aux services municipaux pour le plus grand nombre de personnes** en adoptant une démarche vertueuse pour rendre le patrimoine communal accessible aux personnes à mobilité réduite :

- Les personnes handicapées (durablement ou ponctuellement)
- Les personnes âgées
- Les personnes avec de très jeunes enfants (poussettes, ...)

**En prenant en compte tous les types de handicap :**



Moteur

Visuel

Auditif

Cognitif

## Les ERP & IOP communaux pris en compte dans l'Ad'AP

ERP / IOP	Classement	Situation
Groupe scolaire	5 <sup>ème</sup> catégorie – Type R	Déjà déclarés accessibles en 2015
Espace jeunes	5 <sup>ème</sup> catégorie – Type R	
Eglise	5 <sup>ème</sup> catégorie – Type V	Mise en accessibilité à programmer dans l'Ad'AP
Club-House Foot / Tennis		
Vestiaires Foot	5 <sup>ème</sup> catégorie – Type L	
Mairie, salle des fêtes, salle du préau	5 <sup>ème</sup> catégorie – Type W-L	
Jardin des troubadours, Halle	IOP	
Plaine sportive	IOP	
Cimetière du soulé	IOP	
Cimetière de Bonzom	IOP	
Déchetterie (déchets verts)	IOP	

## Les critères pour programmer la mise en accessibilité

- Priorité donnée à la **politique éducative** (Espace jeunes, Groupe scolaire, équipements sportifs, etc.)
- Traitement des ERP recevant du **public à priori à mobilité réduite** (Eglise)
- Intégration de l'Ad'AP dans une **stratégie patrimoniale** plus large qui prend en compte les besoins de la population et la remise à niveau du patrimoine :
  - Création de la salle polyvalente pour libérer le rez de chaussée du bâtiment Mairie / Salle des fêtes puis aménagement de la mairie en rez de chaussée
  - Demande de la 2<sup>nd</sup>e période de 3 ans pour pouvoir mener à bien cette stratégie

## Le programme de travaux de mise en accessibilité et l'estimation financière

ERP / IOP	Nature de l'action	1 <sup>ère</sup> Période			2 <sup>ème</sup> Période		
		2016	2017	2018	2019	2020	2021
Eglise	Marché de travaux						
Club-House	Marché de travaux	15 200 €					
Vestiaires Foot	Exécution de travaux	23 600 €					
Mairie	Mesure de substitution	1 000 €					
Salle des fêtes	Création Salle polyvalente	1 160 000 €					
Salle du préau	Aménagement de la mairie				230 000 €		
Halle, Jardin des troubadours	Exécution de travaux						18 700 €
Plaine sportive	Exécution de travaux	10 600 €					
Cimetière du soulé	Exécution de travaux						5 900 €
Cimetière de Bonzom	Exécution de travaux						32 700 €
Déchetterie	Exécution de travaux						4 200 €

## L'engagement financier : la programmation budgétaire

- La programmation budgétaire nous amène à produire un **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** donné ci-contre.
- Ce PPI représente un investissement de **1,5 M€ sur 6 ans**, soit en moyenne 250 000 € par an.
- La **stratégie patrimoniale** de la commune va être conduite sur la base de ce PPI en :
  - Assurant la mise en accessibilité
  - Remettant à niveau les bâtiments
  - Améliorant les performances énergétiques des bâtiments
  - Prenant en compte les besoins des habitants

Année	Estimation par année
2016	100 400 €
2017	610 000 €
2018	500 000 €
2019	130 000 €
2020	100 000 €
2021	61 500 €

## Les étapes

- **Vote de la délibération** en Conseil Municipal le 14 décembre 2015
- **Dépôt de l'Ad'AP** en préfecture le 28 décembre 2015
- Début de l'Ad'AP après **validation par la préfecture** dans un délai de 4 mois
- **Point d'étapes** au terme de la 1<sup>ère</sup> année et en milieu d'Ad'AP
- **Bilan** en fin d'Ad'AP

### Le PLU

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a fait l'objet de contentieux portés devant le tribunal administratif de Toulouse, par plusieurs concitoyens de la commune.**

Dans sa délibération en date du 20 décembre 2015 le Tribunal a annulé partiellement la délibération d'approbation du PLU du 13 avril 2013.

#### ► Extrait de la décision :

- **Article 1<sup>er</sup>** : La délibération du 2 avril 2013 approuvant la révision du plan d'occupation des sols de la commune de Saint-Hilaire et sa transformation en plan local d'urbanisme est annulée en tant qu'elle a instauré l'emplacement réservé n°3 et qu'elle a procédé au classement en zone UB d'une partie des parcelles 953, 994, 869, 873, 876, 875, 540, 961, 822 et 367 postérieurement à l'enquête publique.
- **Article 2** : Le surplus des requêtes est rejeté.

- **Article 3** : Les conclusions présentées par la commune de Saint-Hilaire tendant à l'application de l'article L.761-1 du code de justice administrative sont rejetées.../...

#### ► Les conséquences :

Les parcelles concernées par la décision du tribunal retrouvent le statut qui leur avait été attribué au "PLU arrêté" avant l'enquête publique,

- La parcelle A 0604 ne fait plus l'objet d'une réserve d'emplacement (N°3) au profit de la commune,

- Les autres dispositions du PLU restent en vigueur,
- Aucun dédommagement n'est accordé ni à la mairie ni aux plaignants,
- Ces mesures sont applicables à la date de réception par la mairie, du délibéré du tribunal administratif,
- Un recours dans un délai de 2 mois est possible (date limite 18 février 2016) mais il ne suspendra pas la décision du tribunal.

La commune examinera l'opportunité d'un recours dans le temps imparti par le délai de rigueur. ■

### L'évolution du bâti

**La construction de logements va bon train, le nombre de permis de construire des maisons individuelles ou groupées, déposés en 2015 en témoigne.**



- Lotissement "Les Parcs" quartier du Soulé : 9 permis de construire (11 en 2014)
- Lotissement Francelot est : 11 permis de construire pour 16 logements (11 en 2014 pour 22 logements)
- Diffus : 2 permis de construire (3 en 2014)
- Cumul du nombre de permis de construire 2014 + 2015 : 47 pour 63 logements soit 140 habitants environ.

**Population légale de Saint-Hilaire : 1083 habitants**

L'INSEE a mis à jour le nombre officiel d'habitants : 1083.

Ce chiffre prend en compte les populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui entrent en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il sert de base calcul pour les diverses dotations et contributions au profit et à la charge de la commune.

### Les projets à venir

#### ► Francelot ouest

Le permis d'aménager a été accordé. Ce projet inclut le projet du bailleur social « Colomiers habitat ». L'emprise Francelot accueillera 64 logements L'avancement du projet **Colomiers habitat** prêt au dépôt du permis de construire (43 logements + 400m<sup>2</sup> de surface commerciale) est soumis à l'achat de l'emprise foncière actuellement propriété de Francelot.

La transaction immobilière telle que prévue en 2013 lors du précédent mandat est irréalisable car la procédure envisagée n'est pas juridiquement viable. Le conseil juridique (l'ATD) de la commune a qualifié la transaction de litigieuse et illégitime rejoignant ainsi l'avis du notaire de la commune. Les notaires des 3 parties (Mairie, Francelot et Colomiers Habitat) sont chargés de trouver une solution conforme à la légalité et aux intérêts de la commune et ce avant février.

Le retard pris sur cette transaction impacte la réalisation de la voirie de desserte de l'aménagement Francelot ouest et est. De plus, la capacité d'investissement de la commune pour réaliser les équipements peut s'en trouver amoindrie.

#### ► Le Domaine de la Louge rue de l'Oraison

Le projet d'aménagement déposé en 2014 (22 logements) a été refusé car il n'incluait pas le document de participation de l'aménageur à la réalisation des infrastructures du réseau d'eau et de la voirie.

Ce document (PUP) est en cours de réalisation avec le concours des services de la CAM. Le nouveau permis d'aménager devrait être déposé prochainement.

#### ► Le lotissement "Les Ormeaux" avenue de Gascogne

Ce nouveau projet de lotissement de 8 habitations est en cours d'instruction par le service d'urbanisme prestataire. Le délai pour une décision doit intervenir courant mars.

#### ► L'immeuble d'habitations avenue du Mont Valier

Le promoteur de ce projet avait déposé un permis d'aménager pour 32 logements sociaux en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) pour le compte du bailleur social « Habitat Toulouse ». Cette procédure qui a recours à l'aide financière pour le logement social a été différé par la CAM gestionnaire du fond financier, n'étant pas inscrite dans le plan local de l'habitat (PLH) 2013-2019. Un projet beaucoup plus modeste est en cours de négociation dans le cadre de la révision du PLH.

**Nous estimons que ce sont près de 150 logements supplémentaires qui devraient voir le jour d'ici 2020 soit 330 habitants environ auxquels il faut rajouter les 140 cités plus haut soit 470 habitants en tout.** ■

### Avenir du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lavernose-Lacasse / Saint-Hilaire

#### Impact de la loi NOTRe sur les syndicats intercommunaux

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) prévoit la mise en œuvre de nouveaux schémas départementaux de coopération Intercommunale.

La réforme de l'intercommunalité engagée par le gouvernement a pour objectif de réduire le nombre de syndicats intercommunaux d'assainissement et d'eau potable.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lavernose-Lacasse Saint-Hilaire, qui se trouve sur le territoire de la CAM, est concerné par ce regroupement. L'agglomération du Muretain n'ayant pas la compétence assainissement il est prévu une fusion entre le S.I.A. Lavernose-Lacasse Saint-Hilaire et le SIVOM de la Saudrune. Cette fusion devrait se concrétiser en 2017 en prenant en compte les programmations existantes. ■



## » École

**Durant les grandes vacances, des travaux rendus obligatoires de par la mise aux normes des établissements recevant du public ont été effectués au groupe scolaire.**

Ces travaux ont été réalisés par les entreprises soumissionnaires de l'appel d'offres lancé par la Mairie en mars 2015 : DPSB pour la maçonnerie, SNTP pour la mise en place des enrobés, Delta Elec pour l'électricité.



► **Conformité accessibilité groupe scolaire :**

- piétonniers extérieurs, rampes, garde-corps,
- afin de permettre le passage de fauteuils handicapés, changement des menuiseries extérieures du restaurant scolaire et du local du directeur ALAE, modification des ouvertures de portes avec rampe et palier de manœuvre du local instituteurs, élargissement du couloir du local ALAE.

**Coût TTC 42 238 €**

► **Création parking handicapés**

**Coût TTC 2 436 €**

► **Goudronnage cour n° 1 et 2**

**Coût TTC 69 450 €**



<b>Subvention DETR 1<sup>ère</sup> tranche perçue</b> .....	<b>42 192 €</b>
<b>Subvention Conseil Régional à percevoir</b> .....	<b>8 163 €</b>
<b>TOTAL</b> .....	<b>50 355 €</b>



## » Extension du réseau d'assainissement collectif

### ► Tranche ferme :

Extension du réseau eaux usées rue du moulin / RD 43 et création d'un poste de refoulement

### Montant de l'opération :

**332 500 € HT - 399 000 € TTC**

### ► Tranche conditionnelle en attente

du bilan des travaux de la tranche ferme :

Extension du réseau eaux usées rue du lavoir / RD 43C et création d'une micro-station de relevage.

### Financement des travaux :

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lavernose-Lacasse / Saint-Hilaire**



Comme annoncé dans le n°46 de l'ECHO de janvier 2015, la station de relèvement de Villeneuve et les branchements des habitations de ce quartier sont en cours d'achèvement. Ces travaux sont la première étape nécessaire à l'extension du réseau sur la rue des Pyrénées programmée pour 2018.

## » ALAE

Changement des radiateurs chauffage du local de l'ALAE  
**Coût TTC 1 822 €**

## » Installations électriques

► Vérification des installations électriques de tous les bâtiments communaux : mairie, église, salle des fêtes, salle du préau, espace jeunes, école, restaurant scolaire, vestiaires stade, locaux foot et tennis, services techniques, halle, coffret forain  
**Coût TTC 8 730 €**

► Mise en conformité des installations électriques du secrétariat accueil de la Mairie  
**Coût TTC 864 €**



## » Jeux enfants

► Vérification de la conformité  
Après le résultat du diagnostic, pour des raisons de sécurité, le jeu toboggan a été fermé dans l'attente des travaux de mise en conformité début 2016



## » Rue des Pyrénées

Mise en place d'une borne incendie  
**Coût TTC 5 575 €**

Subvention du département 30 % du montant HT  
*Programme achevé*

## » Eglise

► Zinguerie des chéneaux  
Vérification toiture et nettoyage  
Changement moteur cloche 01  
**Coût TTC 6 305 €**

► Mise en place d'un contrat de maintenance du paratonnerre



# COMPTES RENDUS APPROUVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

## Compte-rendu sommaire de la réunion du 6 mars 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 15 décembre 2014
- élection d'un adjoint en remplacement d'un adjoint démissionnaire
- approuve le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- accepte le rachat d'une concession funéraire par suite de la demande de rétrocession à la commune d'une famille ayant quitté définitivement la commune
- donne un avis défavorable à la transaction proposée par le propriétaire pour l'achat de la parcelle délaissée sur le bas-côté du RD 43 voie romaine et VC 102 rue Mansencal
- propose l'acquisition de ladite parcelle pour l'euro symbolique
- adopte la motion de l'association des Maires de France pour :
  - le réexamen du dispositif de diminution des concours financiers tel qu'envisagé par le gouvernement,
  - la réunion d'une instance de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les collectivités locales dans un rapport de respect et de confiance mutuels,
  - l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives sources d'inflation de la dépense.

## Compte-rendu sommaire de la réunion du 10 avril 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 6 mars 2015
- approuve l'installation de deux nouveaux conseillers en remplacement de deux conseillers démissionnaires

- approuve l'accord cadre fixant les orientations stratégiques du projet de territoire de la Communauté d'Agglomération du Muretain pour la période 2015-2020
- prend acte que le pilotage de la construction, de la mise en œuvre et du suivi / évaluation du projet de territoire sera assuré par le Bureau communautaire
- approuve les programmes de travail des commissions présentés pour la période 2015-2016
- prend acte qu'un Conseil de développement sera mis en place d'ici la fin de l'année 2015
- autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic partagé du territoire concernant le PEDT
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes présentée pour la réalisation d'un diagnostic partagé du territoire
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents
- accepte que la Communauté d'Agglomération du Muretain soit désignée comme coordonateur du groupement ainsi formé
- autorise Monsieur le Président de ladite Communauté à signer le marché à intervenir
- adopte les nouvelles modalités d'exercice de la compétence "Voirie"
- approuve le rapport de la CLECT du 12 janvier 2015 annexé,
- habilite le Maire, ou à défaut son représentant, à l'effet de signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au Président de la CAM pour exécution après visa du contrôle de légalité. M. Le Maire précise qu'en ce qui concerne la CLECT pour Saint-Hilaire, il a écrit à M. Le Président de la CAM pour avoir un éclaircissement. En effet, la commune devrait bénéficier d'un solde positif non perçu à ce jour.
- approuve les évaluations de l'attribution de compensation telles que définies et présentées pour les communes de Fonsorbes et Le Fauga
- approuve les termes du projet de convention de mise à disposition des services qui sera si-

gnée entre la CAM et chaque commune membre concernée, sur le fondement de l'article L5211-4-1 II du CGCT, ainsi que les annexes 1 et 2

- précise que les conventions entre les communes et la CAM seront conclues pour une durée de un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015
- approuve les conditions financières fixées dans les articles 5 et 6 de ce projet de convention qui prévoient le remboursement par la Communauté d'Agglomération aux communes des dépenses d'entretien du matériel et des services mis à disposition
- précise que les crédits sont inscrits au budget communautaire
- prend acte qu'une disposition de suivi de l'application de ces conventions sera mis en place conformément à l'article 12 du projet de convention
- autorise le Maire ou à défaut son représentant à signer les conventions et toutes pièces se rapportant à l'exécution de la présente délibération
- déclare que le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
- approuve le compte administratif de M. le Maire, le compte de gestion de M. le Trésorier et affecte le résultat de l'année 2014
- décide de réactualiser de 2% les taux des taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti
- approuve le budget 2015 tel qu'il a été exposé

## Compte-rendu sommaire de la réunion du 22 juin 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 10 avril 2015
- approuve l'installation d'un nouveau conseiller municipal en remplacement d'un conseiller démissionnaire.
- approuve la modification des membres des commissions communales suite à la démission et à l'installation de nouveaux Conseillers Municipaux
- approuve la convention entre la ville de Muret et

la Commune de Saint-Hilaire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

- approuve la décision modificative articles 2041481 et 22538 régularisant ainsi le budget 2015
- approuve la modification des statuts du Syndicat du Touch sur l'article 2B
- approuve la dénomination du poste d'Adjoint Administratif 2<sup>e</sup> classe à temps complet pour les tâches qui incombent à ce poste
- appelle que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement de ces agents sont prévues aux Budgets Communaux
- donne délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à pourvoir ces postes
- décide de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-préfet en vue du contrôle de légalité
- approuve la dénomination du poste d'Adjoint Technique 2<sup>e</sup> classe pour les tâches qui incombent à ce poste à temps complet
- rappelle que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement des agents concernés sont prévues au Budget Communal
- donne délégation à Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires afin de pourvoir ces postes
- approuve l'ouverture du cadre d'emploi des agents techniques à temps complet
- certifie que les sommes nécessaires au paiement des agents concernés sont ou seront prévues aux budgets communaux
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder à la déclaration de création ou de vacance d'emploi ainsi que la nomination d'un nouvel agent à l'expiration des délais légaux
- approuve les dénominations de rues des nouveaux lotissements.

**Les Conseils municipaux sont publics, chacun peut y assister librement.**

*Les délibérations sont consultables en mairie.*

## Nom des rues

La commission Dialogue communal et quelques habitants de la commune se sont réunis en atelier de travail le 10 juin 2014, les 23 février et 9 mars 2015 afin de baptiser les rues des nouveaux lotissements.

Il a fallu d'abord définir une thématique et les propositions ont été nombreuses : les fleurs, les arbres, les animaux, les artistes, les hommes de lettres, les sportifs, etc..

A l'unanimité, il a été décidé de coller au plus près de l'existant et de conserver dans la mesure du possible le nom des lieux-dits, afin de se repérer plus facilement. C'est ainsi que les noms retenus ont été les suivants :

- ▶ Lotissement "Domaine des 5 Hameaux" (Le Soulé)
- **Rue du Soulé** (en occitan : galetas, grenier, où le grain était entreposé)
- **Impasse du Bòsc** (en occitan : bois - il s'agit de l'impasse qui fait face au bois existant)
- **Impasse du Gahus** (en occitan : hibou - l'oiseau qui se fait entendre dans le bois du lotissement)
- ▶ Lotissement "Sant Alari" (lotissement entre le garage et le cimetière)
- **Impasse Gleyse vieille** (en occitan : vieille église - pour la première église qui était construite au fond du cimetière)
- ▶ Lotissement "Domaine de la Louge" (rue de l'Oraison)
- **Rue du Charrot** (en occitan : charroi, charrette lieu de dépôt du matériel de charroi, lieu où était basée cette activité - Le Charrot était le nom donné à la ferme de l'endroit)
- ▶ Lotissement "Les Jardins du village" (lotissement Francelot est)
- **Rue des Capitouls** dans le prolongement de la rue des Capitouls déjà existante
- **Rue du Pastel** - les Capitouls étant souvent des commerçants qui exerçaient dans le commerce du pastel
- ▶ Lotissement La Borde (lotissement Francelot ouest)

Pour ce lotissement, 4 voies et 1 place sont à nommer. Une série de noms est retenue, en relation avec les massifs et pics des Pyrénées puisque nous avons déjà la **rue du Mont Valier** parallèle à ce lotissement

- **Place de la Borde** (la Borde désignait la métairie qui y était construite)
- **Rue du Cagire**

- **Rue du Paloumère**
- **Rue du Balaitous**
- **Rue du Calabasse**



Le Président de la Pêche M. Tensores, Mme Robert Déjean, le Maire M. Morère lors de l'inauguration de la plaque confectionnée par l'Espace jeunes

Les associations "Pétanqua" et "Pêche" du village, ont demandé l'autorisation de donner un nom l'une au terrain où se déroulent les concours de pétanque et l'autre au pré situé à côté de la Louge, où les pêcheurs se réunissent pour leurs manifestations. Ces deux clubs souhaitent rendre hommage aux personnes qui se sont largement investies dans leur association.

- ▶ **Le boulodrome** portera le nom du Président fondateur **Emile Boéro**
- ▶ **Le terre-plein au bord de la Louge** portera le nom de **Robert Déjean**



Toutes ces dénominations ont été validées par délibération du Conseil Municipal le 25 août 2014 et 22 juin 2015. ■

## Du changement à la rentrée scolaire 2015

Les 131 écoliers qui ont fait leur rentrée cette année au groupe scolaire de notre commune ont découvert quelques changements.

D'abord le premier aperçu : fini les cailloux de la cour. Durant les grandes vacances de gros travaux ont été réalisés concernant l'obligation de la mise aux normes des établissements recevant du public (voir page travaux).

Et ensuite, une rentrée scolaire marquée par l'arrivée de trois nouveaux enseignants : Mme Aurélie Dumain qui assure l'enseignement pour la classe CE1 et également la direction de l'école, Mme Marie-Laure Deleuze qui s'occupe de la classe de CM2 et M. Jean-François Marc qui est chargé de la classe de CE2 pour compenser les départs de Mmes Giner,

Pujol et Frayssinet. Les autres classes sont encadrées par Mmes Zebboudj (CP), et Samatan (CE1), et M. Stéphane Tarrin (CM1).

Monsieur Le Maire et quelques adjoints et conseillers étaient présents pour saluer les enseignants et souhaiter une bonne année scolaire aux élèves.

C'était aussi la rentrée pour les enfants de notre commune qui entraînent en classe maternelle à Ox, accueillis par M. Thierry Loubet, enseignant et directeur (petite section), Mmes Stéphanie Nouveau et Tiphany Buscarlet (moyenne section) et Mme Céline Delpech (grande section). ■



L'au revoir de Mmes Frayssinet, Giner et Pujol à la fin de l'année scolaire juin 2015

### Ecole élémentaire St-Hilaire

- Directrice : Mme Aurélie Dumain
- Tél. : 05 61 56 89 61
- ce.0310837s@ac-toulouse
- Nombre d'élèves : 121
- Nombre de classes : 6
- Nombre d'enfants par niveau : 18 en CP, 34 en CE1, 28 en CE2, 24 en CM1, 27 en CM2

### Ecole maternelle OX

- Directeur : M. Thierry Loubet
- Tél. : 05 61 51 13 40
- ce.0310709c@ac-toulouse
- Nombre d'élèves : 75
- Nombre de classes : 3
- Nombre d'enfants par niveau : 24 en petite section, 24 en moyenne section, 27 en grande section.



## Le départ à la retraite de MARGOT et DANIEL

C'est à la salle des fêtes le vendredi 2 octobre que le Maire, André MORERE, accompagné du personnel municipal, des adjoints et conseillers municipaux, a tenu à honorer MARGOT à l'occasion de son départ à la retraite le 30 septembre dernier. Ses amis, ses collègues, ainsi que les enseignants auprès de qui elle a travaillé aux écoles durant ces trente années avaient également tenu à être présents pour ce moment convivial.



ment les participants avec une note particulière pour le saut en parachute offert par l'équipe des enseignants, "saut qu'elle serait tout à fait prête à recommencer" a-t-elle précisé...

**C'est ensuite le vendredi 27 novembre dans cette même salle des fêtes que les amis, les collègues, les représentants des associations du village, les élus, étaient au rendez-vous pour fêter le départ à la retraite le 30 novembre de Daniel, l'agent technique municipal.**

Toujours près à rendre service, Daniel est connu, et connaît tout le monde. Aussi nombreux étaient ceux qui étaient là pour lui témoigner amitié et reconnaissance pour son travail depuis 30 ans au service et au bénéfice de notre commune.

Alors que M. Le Maire débute son discours, un élu fait une entrée remarquée avec le premier outil de travail de Daniel, le "VCI", le vélo communal intemporel, ressorti des oubliettes pour l'occasion,

Toutes les dates importantes de son activité professionnelle, matérialisées par des affiches sorties des sacs du VCI, sont alors évoquées sur un ton humoristique par M. Le Maire et les applaudissements qui ont suivi ne faisaient que rendre compte de l'appréciation du travail effectué durant toutes ces années.

M. Le Maire a tout d'abord retracé son parcours professionnel au sein de la commune, qui débutait en 1985. Margot, une personne très appréciée de tous, gentille et disponible, qu'il a félicité pour la qualité de son travail.

Un ami guitariste lui a ensuite dédié une chanson de sa composition teintée d'humour, pastiche de la chanson de Renaud "Ma gonzesse" qui a amusé tous les invités.

Une retraite bien méritée, après 30 ans de service, que chacun lui a souhaité la plus longue possible et dont elle a pris un avant goût avec le splendide fauteuil offert par ses collègues. Une nouvelle période de sa vie dont elle va pouvoir profiter auprès de ses proches, notamment de ses petits enfants, et s'adonner aux acti-

tivités qu'elle aime : la marche et la randonnée.

L'heureuse retraitée, très touchée par toutes les attentions qui lui ont été prodiguées, n'a pas manqué de remercier chaleureuse-



Les nombreux cadeaux ainsi que les compliments ont créé beaucoup d'émotion chez Daniel et c'est avec quelques trémolos dans la voix qu'il a remercié les habitants, les enseignants, les équipes municipales avec lesquelles il a travaillé, ainsi que ses collègues administratifs et techniques.

Ces deux sympathiques cérémonies se sont achevées autour de collations offertes par les élus pour partager le pot de l'amitié, où chacun a souhaité une excellente et longue retraite bien méritée à Margot et Daniel. ■



## De nouveaux visages au service des habitants de la commune : MICHEL, NADEGE, SYLVIE, ERWIN

**Margot et Daniel ayant fait valoir leurs droits à la retraite après 30 années de service dans la commune, pour pallier à ces départs deux nouvelles recrues :**

**Nadège**, salariée nommée par la Communauté d'Agglomération en remplacement de Margot, en charge de l'entretien des écoles, de la mairie, ainsi que du service et de l'entretien restauration scolaire ; et **Erwin** agent technique recruté par la commune en remplacement de Daniel.

Pour ce poste d'agent technique, la Mairie a confié la procédure de recrutement au Centre de gestion qui a piloté le jury et procédé à l'embauche d'Erwin qui a rejoint notre commune par voie de mutation. Il a pris ses fonctions le 2 novembre.

**Recrutement de deux contrats CUI-CAE**

Embauché temporairement le 27 avril 2015 pour pallier l'absence

d'un agent technique, **Michel** a été recruté le 1<sup>er</sup> octobre 2015 pour compenser le poste aménagé pour raisons de santé de Dominique, via un contrat CUI-CAE de 20h par semaine dont la rémunération est prise en charge par l'Etat à hauteur de 70% du SMIC.

Il en est de même pour **Sylvie** qui a intégré les services administratifs à l'accueil depuis le 3 novembre.

**Nous souhaitons donc la bienvenue à Michel, Nadège, Sylvie et Erwin.**





## Sécurité routière

A l'occasion de la fête locale de Saint-Hilaire, le Comité des fêtes et la déléguée de la commune à la sécurité routière Mme Josiane PLANZ ont voulu sensibiliser les habitants aux dangers de la route.

La Sécurité routière a mis gracieusement à notre disposition des supports éducatifs et logistiques qui ont permis à jeunes et moins jeunes de participer à différentes activités comme :

- le **parcours lunettes alcoolémie et drogue** ou le participant est sensibilisé aux dangers de l'alcool et de la drogue en parcourant un chemin balisé en étant équipé de lunettes qui, par une altération visuelle, simule les effets de boissons alcoolisées ou de stupéfiants sur les perceptions visuelles,

- les **simulateurs véhicule et moto** qui ont permis, en étant confrontés aux multiples situations de l'environnement routier, de mieux appréhender certains dangers et d'apprendre à les anticiper.

Deux animateurs de la sécurité routière étaient aussi présents et ont mené des actions de prévention orientées vers la sécurité. L'animation a été appréciée car plus de 250 participants, tous âges confondus, se sont investis aux différents modules.

Dans la continuité de la prévention, et toujours gracieusement, un radar pédagogique permettant d'informer et de sensibiliser les conducteurs sur leur vitesse en agglomération a été installé provisoirement courant décembre voie romaine et ensuite avenue des Pyrénées. Ce radar affiche la vitesse détectée et son objectif n'est pas répressif mais préventif. Les différents relevés



qui restent anonymes nous seront communiqués par la Sécurité routière et seront utiles pour identifier les zones éventuelles de vitesse excessive.

L'objectif de ces actions est de faire prendre conscience des comportements à risques, de responsabiliser les conducteurs. La route est un espace à partager entre tous les usagers et particulièrement en agglomération. ■



## Un nouveau matériel est arrivé



Il circule depuis maintenant quelques 4 mois dans la commune. Vous l'avez sûrement déjà aperçu. C'est le camion benne dont la commune a fait l'acquisition, déjà prévue par le précédent mandat. Mieux adapté aux besoins de la collectivité, maniable et supportant plus de charge, cet équipement permet de travailler plus confortablement...

Le prix de ce matériel s'élève à 33 438 € TTC, pour lequel une subvention de 20 % sur le montant hors taxes nous a été attribuée, une partie de la TVA sera récupérée, soit un coût restant à la charge de la commune de 23 880 €. ■

## 11 Novembre

Ce jour de commémoration du 97<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale de 1918, le cortège composé du maire André Morère, des conseillers municipaux, des associations locales, des anciens combattants de la FNACA, des enfants, se sont rendus devant le monument aux morts.

Après le traditionnel dépôt de gerbes par les anciens combattants et les enfants présents, le discours de M. Le Maire et la lecture du message officiel, la sonnerie aux morts retentit, une minute de silence est observée et la Marseillaise vient ponctuer cette journée du souvenir.

André Morère remercie toutes les personnes présentes et pour clôturer cette cérémonie les invite à un petit déjeuner offert par la municipalité à la salle des fêtes où ils découvriront une exposition des lettres authentiques de poilus et de leurs familles.

Des jeunes du Centre Initiatives Jeunes de Pinsaguel, qui ont

prêté cette exposition, se sont essayés à la correspondance en temps de guerre et ont également imaginé et écrit des réponses à ces courriers. Donner et prendre des nouvelles, rassurer ses proches, partager un poids quotidien, apporter du réconfort... C'est toutes ces émotions et ces intentions que l'on retrouve dans les mots de ces dix panneaux sur la Première Guerre Mondiale.

Le samedi précédent, le 7 novembre, l'association PIPA, la Mairie et le Foyer Rural, avaient invité les habitants de la commune à une soirée mémoire. Au programme, une revue de chansons et mélodies autour de la guerre de 14-18 par le groupe *Accordanse* accompagné au piano par Adeline Ripoché ainsi que des lectures extraites du roman de Joseph Rivalland rédigé en janvier-février 1920 "*Le héros d'argile, chroniques du temps de la guerre*", lues par Bernard Rivalland. ■





## L'ancienne horloge de l'église restaurée

Il était abandonné dans le clocher et faisait autrefois sonner une cloche aux heures et aux demi-heures. Il, c'est le mécanisme de l'ancienne horloge de l'église de la commune. Le mouvement était remonté manuellement par les employés municipaux qui s'y sont succédés. Le mécanisme a été démonté lors de l'électrification du système et oublié sur le plancher du clocher au milieu des fientes de pigeon.

Un petit groupe de bénévoles et passionnés : Gilbert, Paul, Michel, Roger, décidés à le remettre en état dans le but de le conserver dans le patrimoine de la commune, l'ont descendu du clocher et déposé dans les ateliers municipaux.

Quelques heures de nettoyage et "d'huile de coude" lui ont redonné un bel éclat. Ce n'est que le début car avant de remonter son balancier et ses poids il faudra trouver les moyens de fabriquer un support. Il faudra aussi lui trouver un endroit où tout un chacun pourra admirer cette merveille de mécanisme. ■



Cette horloge est une Paul ODOBEY, fabriquée à Morez (Jura).



## Le patrimoine de l'église répertorié

Dans la continuité, initiée par l'Association Louge Garonne Patrimoine et la municipalité, une autre équipe de bénévoles sous la direction de Mme Barbier Chargée de mission auprès du diocèse de Toulouse pour les objets d'art sacré des églises de Haute-Garonne a procédé à un inventaire du mobilier de l'église : objets d'orfèvrerie, vêtements sacerdotaux, porcelaines, reliques, etc... Ils ont dépoussiéré, nettoyé, classé. Une fiche d'identité sera établie pour chaque pièce.

L'objectif de ces deux démarches : faire connaître et sensibiliser les habitants et les élus au patrimoine de la commune. ■

## 2<sup>e</sup> nettoyage d'automne

Il reste beaucoup à faire en matière de civisme pour que ceux qui engendrent les déchets les assument jusqu'au bout. Si certains jettent, d'autres sont obligés de ramasser pour protéger leurs lieux de vie et ne pas polluer la nature.

C'est l'objectif de ce 2<sup>e</sup> nettoyage de printemps organisé par l'association "Les Amis de Saint-Hilaire" et la Mairie le samedi après-midi 7 novembre.

Hélas la tendance n'est pas à la baisse puisque 200 kg de déchets (110 kg l'année dernière) de toutes sortes ont été récupérés, et particulièrement une quantité de mégots jetés autour des clôtures de l'école et des installations sportives.

Geste anodin mais combien polluant visuellement et écologiquement, le temps de dégradation d'un mégot avec filtre étant estimé entre un et deux ans. Nos remerciements aux 28 personnes bénévoles (17 adultes, 2 ados, 9 enfants) ainsi qu'à l'association pêche, qui ont consacré ce jour là quelques heures à la nature.

Un certificat de "citoyen exemplaire" délivré par l'association "Les Amis de Saint-Hilaire" a été remis à tous les enfants présents avant de clôturer l'après-midi par un goûter offert par les élus. ■



Fossé près de la Louge quartier de Villeneuve, seaux de peinture, et autres objets abandonnés.



Le groupe de bénévoles



## Economies d'énergie - Maison de l'habitat

Dans le cadre de son engagement dans la transition énergétique, la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) a décidé de créer un lieu permettant d'offrir un service de proximité aux habitants du territoire au travers d'un guichet unique d'information et de conseil sur toutes les questions relatives à la performance énergétique et à la qualité des logements : *la Maison de l'Habitat*.

Elle abritera notamment l'Espace Info Energie du territoire à destination des particuliers et des communes, et dans ce cadre la CAM a récemment recruté un Conseiller Energie, Monsieur Vincent Germa. Durant la période de préparation à l'ouverture de la Maison de l'Habitat, Monsieur Germa sera donc à

vos dispositions pour vous aider dans l'élaboration et l'accompagnement de votre schéma d'économie d'énergie. ■

**Vous pouvez le contacter : 05 34 46 30 93 ou [vincent.germa@agglo-muretain.fr](mailto:vincent.germa@agglo-muretain.fr)**

## Le train' pattes

Le Train'Pattes est un mode de déplacement doux qui s'adresse aux enfants des écoles de notre village.

Il fonctionne depuis la rentrée scolaire 2012 pour le 1<sup>er</sup> circuit et depuis novembre de cette année pour le 2<sup>e</sup> circuit. Pour ce dernier, la commune, avec la CAM, ont créé un passage piétons au niveau du n°8 de l'avenue du Mont Valier. Il est à noter que le stationnement des véhicules sur le trottoir est un obstacle pour la circulation de ce Train'Pattes.

L'implication est bénévole. Un jour par semaine un groupe d'enfants est conduit à pied vers l'école en empruntant un itinéraire précis. Ils sont accompagnés par Sabine, Isabelle, ainsi que par des parents qui se sont portés volontaires à tour de rôle suivant leur disponibilité. Arrêts et horaires sont fixes, à l'instar d'une ligne d'autobus. Ils sont actuelle-

ment environ une douzaine à profiter du "Train'Pattes". Si d'autres enfants désirent se joindre à eux ils seront les bienvenus. ■

**Inscriptions auprès d'Isabelle  
Tél. : 06 95 32 45 31.**

### Le mercredi, départ 8h40

**1- LA LIGNE BLEUE :**  
*Rue de Gascogne /Ecole*  
Départ à l'intersection de la rue de Gascogne et du chemin de Ramounet

**2 - LA LIGNE JAUNE :**  
*Av. du Mont Valier/Ecole*  
Départ à l'intersection de la rue Mansencal et de l'avenue du Mont Valier



## Un atelier goût

Le samedi 5 décembre, entre 14h et 17h, les jeunes adhérents de l'association "Les Amis de Saint-Hilaire" ont bénéficié, gratuitement, d'un atelier découverte qui leur a permis de cultiver leur sens.

Dans un premier temps, ils ont confectionné une mousse au chocolat avec Jean-Philippe, puis réalisé une pâte à crêpes avec Isabelle.

Pendant que la mousse refroidissait et que la pâte reposait, à tour de rôle, guidés et encadrés par Sabine, Geneviève et Janine, les enfants :

- découvraient par le toucher, en les palpant seulement, une douzaine de légumes variés cachés dans un carton bien fermé (panais, concombre, gingembre...)

- nommaient une vingtaine de fruits et légumes moins courants

- goûtaient différents fruits et légumes crus, coupés en petits morceaux, l'enjeu étant de les nommer d'après leur goût : kiwi, mangue et autres... furent identifiés avec un certain succès

Ensuite les enfants ont fait chacun leurs crêpes qu'ils ont dégustées avec des confitures variées. Le goûter s'est terminé par une coupelle de délicieuse mousse au chocolat. ■

Un bel après-midi pour les papilles de nos jeunes.



L'oeil  
La vue  
VOIR



L'oreille  
L'ouïe  
ENTENDRE



La main  
Le toucher  
TOUCHER



La bouche  
Le goût  
GÔTER



Le nez  
L'odeur  
SENTIR



Lors de la réunion des associations le vendredi 4 décembre, le club Pétanqua a fait la demande d'un local afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions leurs adhérents lors des concours. M. Le Maire fait part de l'impossibilité de répondre à leur demande car il n'y a pas d'autre local disponible sur la commune et qu'il n'est pas question pour l'instant d'envisager une construction supplémentaire en dehors de la future salle polyvalente. De ce fait il demande aux associations utilisatrices des bâtiments communaux de faire preuve de sens civique en mutualisant les locaux existants.

D'autre part, lors de cette même réunion, M. Le Maire signale qu'après leur assemblée générale du 20 novembre 2015 le bureau du Comité des fêtes a fait part de sa démission. Il n'y a pas de successeur prévu. M. Le Maire tient à remercier tous les membres du Comité pour leur implication durant ces années sans que les fêtes n'auraient pu avoir lieu.

**Il est donc fait appel aux bonnes volontés et à la jeunesse du village pour se mobiliser afin de constituer un nouveau COMITE DES FÊTES et sauvegarder ainsi les fêtes du village. ■**

## Les dates à retenir :

### JANVIER

- 7 Le Café du Jeudi (CCAS)
- 8 Galette des rois à l'Espace jeunes (Cyclo Club)
- 10 Galette des rois à l'Espace jeunes (Pétanqua)
- 17 Assemblée générale, Galette des rois (Club de l'Amitié)
- 30 Assemblée générale de la pêche (Pêche)

### FÉVRIER

- 4 Le Café du Jeudi (CCAS)
- 4 Assemblée générale (Les Amis de St-Hilaire)
- 18 Repas mensuel et jeux (Club de l'Amitié)
- 20 Découverte de l'oenologie avec des professionnels (Les Amis de St-Hilaire) (ou le 12 ou le 19 mars)
- 27 Initiation à la taille des arbres fruitiers sur site à St-Hilaire (Les Amis de St-Hilaire) (ou le 5 mars)
- 27 Soirée Garbure (PIPA)
- 27 Concours officiel de pétanque\* (Pétanqua)

- 5/7/8 Observation en matinée des oiseaux installés sur le site de la gravière en partenariat avec l'école. Animation assurée par des professionnels de Nature Midi-Pyrénées (Les Amis de St-Hilaire)

### AVRIL

- 7 Le Café du Jeudi (CCAS)
- 24 Repas dansant fête du printemps (Club de l'Amitié)
- 24 Sortie aux lacs de Mazères d'Ariège, réserve ornithologique (Les Amis de St-Hilaire) (ou le 1<sup>er</sup> mai)

- 3 Le Café du Jeudi (CCAS)
- 11 Initiation aux danses occitanes avec le Cercle Occitan de Carbonne (PIPA)

- 12 Ouverture pêche, lâcher de truites, casse-croûte aux bords de Louge (Pêche)

- 13 Carnaval de Limoux (Club de l'Amitié)

- 17 Repas mensuel et jeux (Club de l'Amitié)

- 19 Banquet des chasseurs (ACCA)

- 20 Concours officiel de pétanque\* (Pétanqua)

- 26 Qualificatif Championnat mixte de pétanque de Haute-Garonne (Pétanqua)

- 28 Concours de pêche aux bords de Louge (Pêche)

- 28 Omelette pascale (PIPA)

### MARS

### MAI

- 14 Animation journée nature à l'occasion de la fête du foot : stands de jeux, découverte de la nature... (Les Amis de St-Hilaire - ESSH)

- 14/15 Fête du foot et cassoulet plaine sportive (ESSH)

- 19 Repas mensuel et jeux (Club de l'Amitié)

- 22 Concours officiel de pétanque\* (Pétanqua)

- 24/25/26 Voyage à Orly dirigeants + joueurs de l'Etoile Sportive (ESSH)

- 2 Le Café du Jeudi (CCAS)
- 4/5 Sortie d'une journée dans le Luchonnais à la découverte de la flore des Pyrénées (Les Amis de St-Hilaire) (ou les 11/12 juin)

- 5 Sortie d'une journée (Club de l'Amitié)

- 11 Concours de pétanque Challenge Boéro (Pétanqua)

- 23 Repas plein air sous la halle (Club de l'Amitié)

- 25 Concours pêche et pétanque et repas Paëlla (Pétanqua et ESSH)

- 25 Feux de la Saint-Jean (PIPA)

### JUIN

- 3 Vide greniers (Pétanqua et ACCA)

- 9 Repas des sociétaires de la pêche (Pêche)

- 14 Repas pique-nique s/la plaine sportive (Club de l'Amitié)

- 23/24 10<sup>ème</sup> anniversaire des rassemblements des St-Hilaire de France à St-Hilaire-la-Palud département des Deux-Sèvres (PIPA)

### JUILLET

### SEPTEMBRE

- 1 Le Café du Jeudi (CCAS)

- 3 Concours pêche de la fête locale (Pêche)

- 4 Concours pétanque de la fête locale (Pétanqua)

- 15 Repas mensuel et jeux (Club de l'Amitié)

### OCTOBRE

- 14 Vide greniers (ESSH + Pêche)

- 6 Le Café du Jeudi (CCAS)

- 8/9 Des lires à Saint-Hilaire (PIPA)

- 10 Voyage à Majorque/Baléares (Club de l'Amitié)

- 15 Concours pétanque entre clubs (Pétanqua)

- 16 Concours officiel de pétanque\* (Pétanqua)

- 20 Repas mensuel et jeux (Club de l'Amitié)

### NOVEMBRE

- 3 Le Café du Jeudi (CCAS)

- 17 Repas mensuel avec le Beaujolais nouveau et jeux (Club de l'Amitié)

- 27 Sortie cabaret (Club de l'Amitié)

### DÉC.

- 1 Le Café du Jeudi (CCAS)

- 17 Saveurs et Lumières de Noël (PIPA)

- 18 Repas de fin d'année salle des fêtes de Lavernose (Club de l'Amitié)

\* Licence obligatoire

## Le foyer rural

L'adhésion au Foyer Rural de Saint-Hilaire permet de participer aux activités de toutes les sections ainsi qu'à celles des autres Foyers Ruraux de la Haute-Garonne.

### Adhésion annuelle :

16 € pour la 1<sup>ère</sup> personne et 14 € pour les suivantes d'une même famille.

### ► BRIDGE

Initiation au bridge - tous les lundis de 14h à 16h30

**Informations :** Pierrette Senges - 06 87 86 28 41

### ► RANDONNEE MOTO

Promenade et visite de divers sites en journée ou week-end

**Informations :** Patrick Nougues - 06 72 66 39 44

### ► RANDONNEE PEDESTRE

Randonnée une fois par mois le samedi ou dimanche

**Informations :** Michel Frances - 06 10 28 00 22

### ► COURS D'ANGLAIS

Débutants : mardi 19h30-20h30

Confirmés : mardi 20h30-21h30

**Informations :** Martine Carrière - 07 82 60 40 53

### ► COUTURE ET TRICOT

Lundi et mercredi : 18h30-19h30

**Informations :** Valérie Saby - 06 58 70 41 69

### ► SCRABBLE

Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois : 14h à 16h

**Informations :** Pierrette Senges - 06 87 86 28 41

### ► QUILLES AU MAILLET

Activité proposée aux adultes et initiation pour les jeunes le mercredi : 15h à 16h30

**Informations :** Patrick Nougues - 06 72 66 39 44

### ► ESPACE JEUNES

Multiples activités. Accueil des jeunes de 12 à 18 ans le mercredi et les vacances scolaires

**Informations :** Valérie Duleau - 06 32 02 65 07

### ► BOURSES AUX VÊTEMENTS ET BOURSE AUX JOUETS

Organisées deux fois par an (été - hiver)

**Renseignements :** Patrick Nougues - 06 72 66 39 44

### ► VIDE GRENIER

Un dimanche au mois de mai

## Feux de la Saint-Jean

Cette année avec l'association **PIPA, Saint-Hilaire** a renoué le 20 juin avec la coutume des feux de la Saint-Jean.



On dit que les traditionnels feux de la Saint-Jean marquaient autrefois le début de l'été. Naguère, les gens de notre commune déposaient devant leur porte des fagots de sarments (il

y avait beaucoup de vignes à l'époque sur le village), des branches mortes, et tout ce qui pouvait brûler, que l'on recueillait et entassait ensuite à l'endroit désigné dans la gaieté générale autour d'un grand arbre qui servait de mât. Le feu devait se voir le plus loin possible. A la nuit tombée, le curé du village venait bénir le feu, et aussitôt que les flammes crépitaient, jeunes et vieux, se prenaient par la main et se mettaient à faire la ronde autour de la flambée. Sauter par-dessus le feu de la Saint-Jean était aussi une coutume fréquente. Les anciens qui ne pouvaient plus sauter par-dessus le feu se contentaient d'enjamber une braise ! Une fois le feu éteint, tout le monde rentrait chez soi avec un tison. Les plus croyants traçaient des croix dans certains lieux de leur maison pour préserver celle-ci de toute calamité.



Sécurité oblige, la tradition a toutefois subi quelques changements. C'est au son de l'accordéon et du tambourin, et des grosses têtes prêtées par l'association Octan de Muret, qu'adultes et enfants équipés de baguettes suspendues de lampions, ont gagné les bords de la Louge pour assister à l'embrasement du bûcher. Et pendant que le feu s'éteint, un petit "en cas" partagé termine joyeusement la soirée. ■

## Club de l'amitié de Saint-Hilaire

Le "**Club de l'Amitié**" créé le 1<sup>er</sup> décembre 1977 par M. Roger Senges sous le nom de "**Amicale du 3<sup>ème</sup> âge de Saint-Hilaire**" compte aujourd'hui 120 adhérents de la commune mais aussi de villages voisins. Son but est de resserrer les liens entre les personnes mais également entre les générations. C'est pourquoi l'adhésion au club n'est pas soumise à un âge minimum.



Le Club de l'Amitié en visite en septembre aux Calanques de Marseille

Les activités proposées, diverses et variées, sont les suivantes :

- organisation de repas mensuels le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois suivis d'après-midis jeux (loto, belote, pétanque)
- 2 repas dansants au mois d'avril (printemps) et de décembre (Noël)
- quelques sorties d'une journée (visites, excursions)
- des sorties cabaret ou spectacles de variété
- un voyage annuel de plusieurs jours en France ou à l'étranger

Retrouvez toutes les dates dans le calendrier des associations. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus. Inscrivez-vous auprès de Mme Yvette Bouffartigues, Présidente du Club Tél. : 05 61 51 09 05

### Le repas de fin d'année dimanche 20 décembre 2015 : ambiance garantie

Comme chaque fin d'année, ils ne rateraient pas l'occasion pour se rassembler autour d'un succulent repas. Un petit mot d'accueil de la Présidente Mme Yvette Bouffartigues et de M. le Maire André Morère entame les festivités. Avec ses belles tables nappées de blanc et ses magnifiques décorations florales, la salle des fêtes de Lavernose-Lacasse aimablement prêtée par la municipalité, avait des airs de fête. Un beau succès pour cette belle journée.

A l'année prochaine ! ■



Voilà une démonstration de twist endiablé ! Les danseurs s'en sont donnés à cœur joie.

## Le Café du jeudi (CCAS - Club de l'Amitié)

Une quinzaine de personnes fidèles se réunissent le premier jeudi de chaque mois à l'Espace jeunes. C'est l'occasion de passer un moment ensemble en jouant à des jeux divers autour d'un café tout en dégustant le traditionnel goûter de gâteaux confectionnés par les participants.

Un bon moyen de créer des liens amicaux, de rompre la solitude et de passer un moment de convivialité.

Donc rendez-vous tous les 1<sup>er</sup> jeudis du mois de 14h à 17h à l'Espace jeunes. ■





## Le goûter de Noël des Aînés

Le samedi 19 décembre après-midi, le traditionnel goûter de fin d'année offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mairie a été servi dans la salle des fêtes aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus.

Entouré des membres élus et civils du CCAS, M. Le Maire et Président du CCAS, a accueilli les invités et convié les quelques 70 participants à partager quelques pâtisseries, fruits et blanquette après le traditionnel spectacle qui était cette année animé par le duo SIAL, spectacle de chansons et de magie.

Un après-midi de détente apprécié de tous qui se termine par la remise des colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus : 24 colis sont distribués, les 20 autres seront apportés par la 1<sup>ère</sup> adjointe et vice-présidente du CCAS, Mme Geneviève Déjean, aux personnes n'ayant pu participer.



## Le SIAS Escaliu au plus près des séniors

**Avec plus de 900 bénéficiaires comptabilisés sur l'année 2015, le SIAS Escaliu, service public d'aide à domicile destiné aux personnes âgées et/ou handicapées, a fait le pari d'accroître sa présence sur le terrain. Vingt et une communes composent ce syndicat intercommunal d'action sociale, et plus d'une centaine d'agents oeuvrent dans les services Aide et accompagnement à domicile, Portage de repas, Petit Dépannage et Aide à la Mobilité.**

Afin de renforcer le lien social, le SIAS Escaliu a revu son fonctionnement interne pour permettre aux coordinatrices d'augmenter leur présence sur le terrain. La mise en place de la télégestion a permis de faciliter les démarches administratives et la transparence avec le

Conseil Départemental, qui finance l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou la Prestation de compensation, et de dégager ainsi du temps de visite au domicile des bénéficiaires.

Le SIAS Escaliu a également nommé une assistante technique de prévention qui se rend chez tous les nouveaux usagers afin d'expliquer le plan d'aide et le rôle des auxiliaires de vie. De plus, un journal biannuel à l'attention des bénéficiaires verra le jour en 2016. Ce travail de proximité vient pallier l'étendue géographique du syndicat et donne tout son sens aux valeurs d'entraide et de chaleur humaine prônées par la structure. ■

**Vous pouvez contacter le SIAS Escaliu au 05.61.56.18.00 ou sur [www.sias-services.fr](http://www.sias-services.fr).**

## Lumières et saveurs de Noël

Toujours autant de monde à la 5<sup>ème</sup> édition par PIPA de la soirée châtaignes et vin chaud sous la halle du village, accompagnée cette année par de la musique irlandaise et un nouveau mur d'images.



## St Hilaire attendant le père Noël

Certains se sont donnés beaucoup de mal pour décorer leur maison pour les fêtes. Nos félicitations à la famille qui a fabriqué elle-même ses décorations rue d'Occitanie.





## Attentats de Paris 13 novembre 2015

Sur l'invitation de M. Le Maire et du Conseil Municipal, les personnes qui le souhaitent se sont réunies à midi autour de l'arbre de la liberté, l'olivier planté en 2000 sur la place des Troubadours, pour partager ensemble un moment de recueillement en déposant fleurs et bougies en hommage aux victimes.

Le groupe s'était auparavant rendu à l'école pour rejoindre les élèves et les enseignants. Après un bref message de M. Le Maire, ils ont observé une minute de silence pendant qu'au même moment le glas de l'église sonnait.

Les drapeaux étaient en berne.



## Du côté des femmes

**Du côté des femmes de Haute-Garonne est une association féministe qui mène des actions en faveur de l'égalité entre femmes et hommes et contre les violences faites aux femmes. Elle s'inscrit activement dans le mouvement de transformation des relations hommes-femmes fondé sur l'égalité.**

On connaît cette statistique, valable année après année : en France, en moyenne, une femme décède tous les trois jours, sous les coups de son conjoint, compagnon ou ex-partenaire. Depuis 2003, l'association œuvre sur la zone du Sud Toulousain mais aussi au niveau départemental, régional, national et européen.

**L'association a choisi pour objectifs :**

- De mettre à la disposition des femmes et de leurs enfants tous les moyens permettant d'optimiser leur autonomie et leur promotion
- D'accueillir toutes celles qui souhaitent se renseigner sur leurs droits ou tout simplement se retrouver entre femmes dans un lieu convivial.

- D'héberger les femmes victimes de violences conjugales
- D'agir comme une force de réflexion, d'interpellation et de proposition, à partir de la parole des femmes et de la réalité de leurs conditions

**Que vous soyez victime ou témoin de violences, chez vous, au travail ou ailleurs... "Du côté des femmes de Haute-Garonne" vous accueille, vous écoute et vous informe.**

**L'association est présente sur Muret :**

8 rue Jean Jaurès - 31600 Muret  
Tél. : 05 34 63 16 74  
www.ducotedesfemmes31.fr  
www.facebook.com/ducotedesfemmes31.fr

## » La TNT HD arrive

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.



### ► Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril : Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce).

### ► Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h- prix d'un appel local).

## » Finances publiques

Depuis deux ans la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) s'est engagée à moderniser et harmoniser le recouvrement spontané des recettes publiques. Aussi, vous avez maintenant la possibilité de payer en ligne toutes les sommes dont vous êtes redevable, à savoir :

- votre impôt sur le revenu et vos taxes d'habitation et foncière, avec le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et l'appli smartphone "impots.gouv" (possibilité également d'opter pour le prélèvement mensuel ou à l'échéance)
- vos amendes, avec le site [amendes.gouv.fr](http://amendes.gouv.fr) et l'appli "Amendes.gouv";
- vos produits locaux, avec [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr)
- vos timbres passeport, avec [timbres.impot.gouv.fr](http://timbres.impot.gouv.fr)

Vous pouvez aussi accéder au site des finances publiques par le lien figurant sur le site web de la commune.

## » Interdiction de fumer

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, il est interdit de fumer dans les aires collectives de jeux partout en France. Le décret qui instaure cette mesure est paru au Journal Officiel du 30 juin 2015.



Cette interdiction a pour objet de réduire le tabagisme passif dont sont victimes les enfants et de sensibiliser les parents et les adultes en général sur les dangers du tabac et du tabagisme passif en particulier.

**Pourquoi est-ce important ?**

Parce que les jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux méfaits de la fumée de tabac et que les mégots de cigarettes dans les bacs à sable sont une source de danger potentiel.

**Que risquent les contrevenants ?**

Une contravention de 3<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du code pénal).



## » Incivisme

**Le distributeur de pain frais** a vécu...

Des actes de vandalisme à répétition ont amené la boulangerie qui a installé le distributeur de baguettes de pain et viennoiseries à l'Espace Jeunes en septembre à décider de son enlèvement. C'est dommage, il rendait bien service à tout le monde après la disparition des tournées qu'assuraient auparavant le boulanger. Cela prive ainsi le village de son unique dépôt de pain.

Des dégâts ont aussi été commis sur **les gouttières du vestiaire football** qui ont été complètement écrasées, et **un sapin de Noël** et ses décorations avenue de Gascogne a été dérobé.

Des actes de vandalisme qui grèvent ainsi une partie du budget communal...

## » Infos Mairie

### Ouverture de la Mairie

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi  
8h30-12h et 14h-18h
- Fermeture le mardi
- Le samedi :  
permanence d'un élu de 10h à 12h  
Tél : 05 34 46 01 90  
Télécopie : 05 34 46 01 94  
Messagerie : mairie.sthilaire31@wanadoo.fr

### Contact par mail

**vous pouvez désormais joindre chaque élu en personne en composant :**

son prénom.son nom@mairie-sthilaire31.fr

## » Etat Civil

### Naissances

- NGUYEN Thaïs  
22 janvier 2015
- CHEVRIER Thomas  
20 février 2015
- EL AHMADI Liyas  
3 septembre 2015
- MARLIO-MORERE Noé  
26 octobre 2015

### Mariages

- PACE Elodie et PEIXOTTO José  
11 juillet 2015
- ADOUE Sandrine et CARBONELL Frédéric  
1<sup>er</sup> août 2015
- ESCALLE Emilie et TROISNE Stan  
29 août 2015
- RIBERI Aurélie et ALIES Anthony  
29 août 2015

### Décès

- METGE Gilles  
29 janvier 2015
- PUJOL Gilbert  
25 mars 2015
- GAYRAL Mathieu  
18 avril 2015
- VILANOVA Pilar ép. ROMAN  
2 août 2015

## » Encombrants

- ▶ **1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**  
Mardi 22 mars 2016
- ▶ **2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE**  
Mardi 14 juin 2016
- ▶ **3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE**  
Mardi 20 septembre 2016
- ▶ **4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE**  
Mardi 6 décembre 2016

## » L'information numérique

L'Écho est consultable sur le site de la mairie :  
[www.mairie-sthilaire31.fr](http://www.mairie-sthilaire31.fr)

Si vous souhaitez avoir les informations de la mairie par mail, merci de vous signaler au secrétariat en nous communiquant votre adresse de messagerie.